

ECOLE DOCTORALE SCIENCES SOCIALES

Compte-rendu du conseil de l'école doctorale du mercredi 7 avril 2010

Représentants des laboratoires					
CEMTI	Jacques Guyot	Ex	EXPERICE	Dan Ferrand-Bechmann	Pr
	Philippe Bouquillion			Rémi Hess	
CRAG	Béatrice Giblin	Pr	Forces du droit	Laurence Dubin	Ex
	Alain Gascon			Alain Bertho	Pr
CRESPPA	Jean-François Laé (Remplacé par Régine Bercot)	Ex	LADYSS	Alphonse Yapi-Diahou	Ex
	Hervé Serry	Ex		Bouziane Semmoud	Pr
Droit médical	Hélène Gaumont-Prat	Pr	LAVUE	Philippe Bonnin	Ex
	Nicolas Cayrol			Claire Levy-Vroelant	Pr
ENEC	Vincent Godard	Pr	LED	Nathalie Sigot	Pr
ERASME	Aïssa Kadri	Pr		Ghislain Deleplace	
		Gérard Prévost		LIASD	Arab Ali Cherif
Représentant des personnels	Mireille Morvan	Pr			
Personnalités extérieures Recherche			Personnalités extérieures Monde Economique		
Paris 10	Matthieu Hély	Ex	Conseil Général 93	Ouafa Benslimane	
EHESS	Nicole Lapierre	Ex	Editeur Larousse	Carl Aderhold	
Lyon 2	Lionel Obadia		Société informatique	Patrice Labbé	
Doctorants élus	Isabelle Bongard	Pr	Coordination des écoles doctorales	Marie-Line Chemin	Pr
	Koffi Gnofam	Pr			
	Marie Mathieu	Pr			
	Leocadie Ngo Mbous	Pr			
	Cyril Trepier	Pr			

1-Intégration du LAVUE dans l'ED Sciences Sociales

Le LAVUE , Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme et Environnement – UMR CNRS 7218, est une fédération de plusieurs équipes existantes (anciennement FRE LOUEST), créé au 1^{er} janvier 2010 :

- CRH (Centre de recherche sur l'habitat), ENSA de Paris-Val de Seine, dirigé par Véronique Biau,
- GERPHAU (Groupe de recherche Philosophie, Architecture, Urbain), ENSA de Paris-La Villette, dirigé par Chris Younès,
- MOSAÏQUES, Université Paris Ouest, dirigé par Marie-Hélène Bacqué,
- AUS (Architecture, Urbanisme, Société, pour partie), Université Paris 8, dirigé par Philippe Bonnin,
- LAA (Laboratoire Architecture-Anthropologie), ENSA Paris-La Villette, dirigé par Alessia de Biase.

Il est dirigé par Jean-Pierre Lévy (Directeur de Recherche au CNRS) et le siège est à l'ENSA de Paris-Val de Seine.

De par ses orientations scientifiques, Le LAVUE est attaché à l'Ecole Doctorale Sciences Sociales et représenté à Paris 8 par Philippe Bonnin et Claire Levy-Vroelant.

Une trentaine de doctorants du LAVUE inscrits à Paris 8 sont rattachés à l'EDSS.

2 – Bilan 2008-2009 de l'ED

Un bilan est en cours de préparation et sera présenté au prochain conseil. Divers indicateurs statistiques seront étudiés sur les années 2008 et 2009 afin de faire un bilan suite notamment aux recommandations de l'AERES.

Ce bilan sera également l'occasion de préparer la prochaine évaluation de 2011.

3 – Financement des jurys de thèse

En ce qui concerne les co-tutelles, leur nombre reste limité même s'il augmente mais leur coût est plus important.

L'usage veut que l'université d'inscription principale (paiement des droits d'inscription) prenne en charge les frais de transport et l'université secondaire, le séjour.

Dans la convention de co-tutelle, il est nécessaire de préciser la répartition des frais de jury de thèse soit en suivant l'usage ou soit en déterminant une autre répartition après discussion entre les deux établissements.

Le nombre minimum des membres du jury est de 4 avec une répartition équilibrée des deux pays.

La soutenance par visioconférence est possible et est précisée dans la convention.

Pour les autres jurys, l'ED prend en charge les déplacements et les séjours des membres hors région parisienne et limite le financement de 1 membre hors Europe.

Il est rappelé que l'ED ne finance que 2 nuitées par séjour.

4 – Contrat doctoral

Il est proposé de reconduire le calendrier :

Dépôts des dossiers de candidature : mercredi 8 septembre 2010

Examen des dossiers : mercredi 15 septembre 2010

Auditions des candidats sélectionnés et vote des candidats retenus : mercredi 22 septembre 2010

(Merci de bien vouloir noter ces dates dans vos agendas)

Le dossier de candidature est complété par une fiche de renseignements. La présentation du dossier de candidature devra être particulièrement soignée. (document joint).

La diffusion de cette information sera faite début mai par affichage et par mail aux directeurs des laboratoires, aux directeurs de thèse, aux responsables pédagogiques et administratifs des Masters pour une large diffusion auprès de leurs étudiants.

L'Ecole Doctorale Sciences Sociales dispose de 4 contrats doctoraux. Un contrat supplémentaire sera attribué à l'une des 4 écoles doctorales.

Il n'y a plus de contrats doctoraux fléchés. Des contrats doctoraux seront répartis entre les établissements au prorata du nombre moyen de fléchages attribués lors des cinq dernières rentrées (allocations ordinaires supplémentaires ou fléchées en 2005, 2006 et 2007 puis sur thématiques

prioritaires en 2008 et 2009) Le nombre de contrats doctoraux dont bénéficiera Paris 8 sera notifié prochainement.

En ce qui concerne les candidatures des contrats doctoraux de la région, le choix sera fait par le conseil si le calendrier le permet sinon un arbitrage favorisera les candidats s'étant présentés en septembre étant sur liste complémentaire.

5 – Les activités de l'ED

Les doctorants posent la question d'organiser des séances du séminaire de l'ED sur des aspects concrets de la thèse. Certains laboratoires offrent cette formation mais pas tous.

Après discussion, les membres du conseil s'accordent à dire que l'école doctorale a un champ plus large et cette formation pratique relève plus de la responsabilité des laboratoires, les attentes n'étant pas forcément les mêmes en fonction des disciplines.

Par contre l'école doctorale peut encourager la prise de parole des doctorants sur des thèmes communs.

Cela se fait déjà par l'intermédiaire des journées d'études.

Dans le séminaire général (regards croisés des disciplines sur des questions contemporaines), les doctorants pourraient être associés aux interventions.

Les doctorants pourraient également prendre l'initiative d'organiser des demi-journées thématiques par l'intermédiaire de l'école doctorale

Il est également proposé d'ouvrir un séminaire où interviendraient notamment les allocataires, lieu de diffusion de la recherche portée par les laboratoires des travaux financés par l'ED.

Une demande spécifique de formation d'économétrie est demandée par les doctorants en économie et pouvant intéresser d'autres disciplines. Une procédure est à mettre en place.

6 – Réflexion sur les intitulés des doctorats

Dans les années passées, l'université avait demandé une habilitation avec des mentions précises. Il ne nous a rien été demandé de semblable dans les derniers contrats quadriennaux.

Après un inventaire des intitulés, une réflexion est nécessaire concernant leur simplification, leur regroupement cela dans le sens d'avoir une meilleure visibilité notamment pour les docteurs candidats à des postes de chercheurs. Nous demandons aux laboratoires d'avoir une réflexion sur ce point.

6 – Dossier Doctorat Erasmus Mundus

Les doctorats Erasmus Mundus sont créés depuis 2 ans.

A l'initiative de l'IFG, Paris 8 propose un dossier piloté par Barbara Loyer. Le thème en est la géopolitique en Europe et regroupe 6 établissements européens : Université Paris 8, Université La Sapienza Roma – Italie, Université de Södertörn Stockholm – Suède, Université de Madrid – Espagne, Université Cluj Napoca – Roumanie, Université Ernst-Moritz-Arendt de Greifswald – Allemagne. L'objectif de l'Europe est d'attirer des doctorants étrangers.

Le projet est présenté au CS et au CA de l'université et déposé à la commission européenne pour fin avril avec un résultat en septembre.

En cas d'acceptation, ce projet valoriserait l'université à tous les niveaux : laboratoire, école doctorale, relations internationales.

7 – Aides à la mobilité et à la reprographie de la thèse

L'ED finance au plus 650 euros pour l'aide à la mobilité et 450 euros pour l'aide à la reprographie.

L'ED finance à hauteur de ce qu'attribue le laboratoire avec un arbitrage sur les frais de transport.

Deux cas à envisager :

- l'étudiant n'est pas attaché à un laboratoire
- le laboratoire ne finance pas d'aide en raison d'un budget restreint

L'ED financera sur la base de la moitié de l'aide demandée.

Aides à la mobilité

34 dossiers déposés :

1 dossier est reporté à la prochaine session car il manque la participation du laboratoire

1 dossier est rejeté

2 dossiers sont en attente d'une décision du laboratoire de revenir sur leur non participation

Le montant de l'aide accordée par l'ED pour cette session sur les 30 dossiers traités est de 10 500 euros.

Aide à la reprographie :

9 dossiers déposés pour un montant de 2 400 euros

8 – Projet d'un colloque de l'ED

Le dernier colloque de l'ED a eu lieu en février 2008 (la confiance et le conflit).

Le prochain colloque est proposé pour novembre 2011. Il permettra de mettre en valeur le bilan quadriennal.

Le thème proposé est « la frontière ». Béatrice Giblin est sollicitée pour le piloter et proposera un texte court à envoyer aux laboratoires de l'ED. Le conseil de l'ED la remercie. L'ED prendra en charge l'organisation et les demandes de financement.

Questions des doctorants

Les doctorants s'étonnent de l'absence au conseil des personnalités extérieures.

Ces personnalités extérieures occupent généralement des postes où il peut être difficile de se libérer. Elles viennent pour des séances à enjeux.

Prochain conseil de l'ED

Mercredi 16 juin 2010 à 14h – salle D143

Ordre du jour prévisionnel :

- Bilan 2008-2009 de l'ED
- Intitulés des doctorats
- Colloque de l'ED